



## Recensement de la population en Guadeloupe 394 110 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2016

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Guadeloupe compte 394 110 habitants, soit 10 525 de moins qu'en 2011. Avec la Martinique, ce sont les deux seules régions de France à perdre des habitants. Cette baisse de la population s'explique surtout par un solde apparent des entrées sorties négatif qui n'est pas compensé par le solde naturel pourtant positif. Les populations de Petit-Bourg et de Baie-Mahault continuent à augmenter, mais à un rythme moindre par rapport aux dix dernières années.

Baptiste Raimbaud

En 2016, 394 110 personnes résident en Guadeloupe, ce qui en fait la quatrième région la moins peuplée de France devant la Martinique, la Corse et la Guyane. Elle concentre 0,6 % de la population de France (hors Mayotte).

### La population continue de décroître

La Guadeloupe a perdu 10 525 habitants par rapport à 2011 alors qu'elle en avait gagné 3 899 entre 2006 et 2011. Les naissances restent le principal apport de population même si le solde naturel (*définitions*) entre 2011 et 2016 est inférieur à celui de la période 2006-2011. Les départs restent importants : pour chaque habitant gagné grâce au solde naturel, deux sont perdus du fait des migrations.

Depuis 2011, la population guadeloupéenne diminue de 0,5 % chaque année. Durant cette période, la population en Martinique baisse à un rythme plus soutenu (-0,8 % par an), ce qui fait des deux régions antillaises les seules de France à s'être dépeuplées. La Guyane, avec une croissance démographique de +2,5 % par an, est la région la plus dynamique, bien au-delà des régions métropolitaines dont les évolutions varient entre +0,0 % pour la Bourgogne-Franche-Comté et +1,1 % pour la Corse.

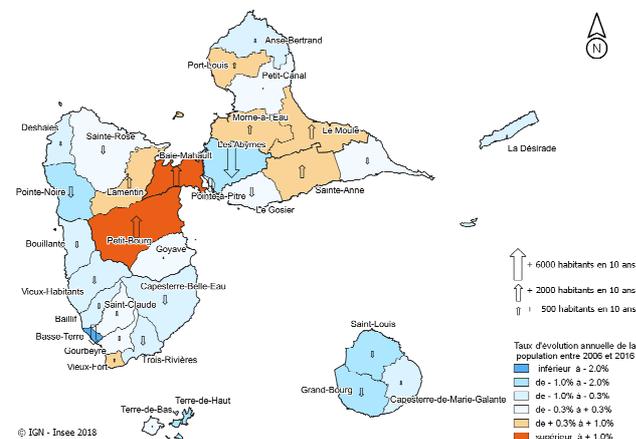
### A Petit-Bourg et Baie-Mahault, la croissance de population reste forte

En 10 ans les populations de Petit-Bourg et Baie-Mahault croissent annuellement de 1,0 %, soit 300 habitants supplémentaires chaque année pour chacune. Ce sont les plus fortes progressions. Cependant, le rythme de croissance a

nettement diminué : il est de +0,4 % entre 2011 et 2016, alors qu'il atteignait +1,6 % à Baie-Mahault et +2,3 % à Petit-Bourg entre 2006 et 2011. À l'inverse, à Basse-Terre, la population a diminué de 260 habitants par an depuis 10 ans, la décroissance s'accroissant ces dernières années (-1,8 % entre 2006 et 2011, -2,7 % entre 2011 et 2016). C'est aussi le cas aux Abymes. La population avait légèrement diminué entre 2006 et 2011. Depuis 2011, la commune perd en moyenne 1 000 habitants par an (-1,8 %).

### 1 Les Abymes et Basse-Terre perdent beaucoup de population

Évolution de la population entre 2006 et 2016



Source : recensements de la population 2006, 2011 et 2016.

## 2 La Guadeloupe perd 0,5 % de population chaque année

Population municipale et taux d'accroissement annuel entre 2011 et 2016

	Population municipale au 1er janvier 2016	Population municipale au 1er janvier 2011	Évolution 2011/2016	Taux d'évolution annuel moyen 2011/2016 (en %)
<b>Guadeloupe</b>	<b>394 110</b>	<b>404 635</b>	<b>-10 525</b>	<b>-0,5</b>
<b>CA du Nord Grande Terre</b>	<b>58 267</b>	<b>57 773</b>	<b>494</b>	<b>0,2</b>
Anse-Bertrand	4 578	4 910	-332	-1,4
Morne-à-l'Eau	17 288	16 767	521	0,6
Le Moule	22 435	22 533	-98	-0,1
Petit-Canal	8 194	8 022	172	0,4
Port-Louis	5 772	5 541	231	0,8
<b>CA La Riviera du Levant</b>	<b>65 471</b>	<b>67 592</b>	<b>-2 121</b>	<b>-0,6</b>
La Désirade	1 465	1 554	-89	-1,2
Le Gosier	26 666	26 739	-73	-0,1
Saint-François	13 095	14 953	-1 858	-2,6
Sainte-Anne	24 245	24 346	-101	-0,1
<b>CA Cap Excellence</b>	<b>101 163</b>	<b>105 575</b>	<b>-4 412</b>	<b>-0,8</b>
Les Abymes	54 260	59 311	-5 051	-1,8
Baie-Mahault	30 868	30 201	667	0,4
Pointe-à-Pitre	16 035	16 063	-28	0,0
<b>CA du Nord Basse-Terre</b>	<b>78 179</b>	<b>79 078</b>	<b>-899</b>	<b>-0,2</b>
Désaïes	4 128	4 356	-228	-1,1
Goyave	7 526	8 309	-783	-2,0
Lamentin	16 687	15 486	1 201	1,5
Petit-Bourg	24 211	23 729	482	0,4
Pointe-Noire	6 159	6 957	-798	-2,4
Sainte-Rose	19 468	20 241	-773	-0,8
<b>CA Grand Sud Caraïbe</b>	<b>80 163</b>	<b>83 213</b>	<b>-3 050</b>	<b>-0,7</b>
Baillif	5 809	5 094	715	2,7
Basse-Terre	10 226	11 730	-1 504	-2,7
Bouillante	7 153	7 513	-360	-1,0
Capesterre-Belle-Eau	18 923	19 448	-525	-0,5
Gourbeyre	7 813	7 855	-42	-0,1
Saint-Claude	10 289	10 505	-216	-0,4
Terre-de-Bas	1 053	1 102	-49	-0,9
Terre-de-Haut	1 566	1 780	-214	-2,5
Trois-Rivieres	8 210	8 735	-525	-1,2
Vieux-Fort	1 854	1 834	20	0,2
Vieux-Habitants	7 267	7 617	-350	-0,9
<b>CC de Marie-Galante</b>	<b>10 867</b>	<b>11 404</b>	<b>-537</b>	<b>-1,0</b>
Capesterre-de-Marie-Galante	3 310	3 352	-42	-0,3
Grand-Bourg	5 085	5 470	-385	-1,4
Saint-Louis	2 472	2 582	-110	-0,9

Source : Recensements de la population 2011 et 2016.

## La Guadeloupe parmi les Iles du Vent

L'archipel des îles du Vent s'étend au nord des îles Vierges britanniques jusqu'à Trinité et Tobago au sud en passant par Saint-Martin, Saint-Barthélemy, la Guadeloupe et la Martinique.

La Guadeloupe se positionne deuxième en termes de population et de superficie avec 400 000 habitants sur 1 628 km<sup>2</sup>. Trinité-et-Tobago occupe la première place avec 1 360 000 habitants sur 5 130 km<sup>2</sup>, soit une densité équivalente à environ 250 personnes au km<sup>2</sup>.

Au nord de la Guadeloupe, Montserrat est très peu peuplé avec 5 100 habitants sur 102 km<sup>2</sup>. L'île ne s'est pas encore remise des éruptions successives de son volcan depuis 1997.

Antigua et Barbuda comptent 95 000 habitants sur 443 km<sup>2</sup>. Au sud, la Dominique est peu peuplée avec 73 500 habitants sur 754 km<sup>2</sup>. La plupart des autres îles compte entre 200 et 300 habitants au km<sup>2</sup>, à l'exception notamment de Grenade (322 habitants/km<sup>2</sup>), la Martinique (334 habitants/km<sup>2</sup>) et la Barbade (678 habitants/km<sup>2</sup>).

## Définitions

### Population légale

Le terme générique de « population légale » regroupe pour chaque commune sa population municipale, sa population comptée à part et sa population totale qui est la somme des deux précédentes. Les populations légales sont définies par le décret n°2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population. Les populations légales sont actualisées tous les ans.

### Population municipale

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle (au sens du décret) sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune.

Le calcul de la population municipale est le seul qui évite qu'une même personne soit comptée deux fois. C'est pourquoi il est privilégié dans les descriptions statistiques. Les chiffres de cette publication ne portent que sur la population municipale.

### Solde naturel

Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

### Solde apparent des entrées sorties

Le solde apparent des entrées sorties est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.

## Source

### Le recensement de la population et les populations légales

Depuis 2004, la méthode du recensement est basée sur des cycles de collecte de 5 ans. Les populations publiées fin 2018, qui entrent en vigueur au 1er janvier 2019, sont millésimées 2016. Elles sont calculées à partir des informations collectées lors des enquêtes de recensement de 2014 à 2018 et ramenées à une même date, celle du milieu de la période.

### Le recensement en ligne, c'est simple, sûr et rapide

Le 17 janvier 2019 débutera l'enquête annuelle de recensement de la population. Le recensement de la population est désormais possible par internet. Une notice d'informations (avec codes d'accès) décrit la procédure. Les questionnaires électroniques sont accessibles sur le site <http://www.le-recensement-et-moi.fr/>. La confidentialité des informations recueillies est garantie par l'Insee selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

## Pour en savoir plus :

- Baptiste Raimbaud, Insee, « Recensement de la population en Guyane : 269 352 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2016 », Insee Flash Guyane n° 99, décembre 2018.
- Nicolas Kempf, Baptiste Raimbaud, Insee, « Recensement de la population en Martinique : 376 480 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2016 », Insee Flash Martinique n° 108, décembre 2018.

Service territorial de Guadeloupe  
Rue des bougainvilliers  
97102 Basse-Terre Cedex

Directeur de la publication :  
Yves CALDERINI

Rédacteur en chef :  
Sylvie BLANC

Mise en page :  
Blandine GRILLOT

ISSN : 2416-8211  
© Insee 2018

